

BMA Audit
SARL au capital de 1 020 euros
SIEGE SOCIAL : 17 rue des Palourdes
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
504 087 453 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉES
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

LES SOUSSIGNÉES :

- La SAS BMA EXPERTS,
représentée aux présentes par son Président, Monsieur Jean-Yves BALDIT,
Propriétaire de 10 parts sociales,

- La SAS VB-FINANCES,
représentée aux présentes par son Président, Monsieur Eddy VERDEAUX,
Propriétaire de 520 parts sociales,

- La SAS V-FINANCE,
représentée aux présentes par son Président, Monsieur Thomas VILLESSECHE,
Propriétaire de 490 parts sociales,

Détenant ensemble 1 020 parts sociales, soit la totalité des parts sociales de la société BMA Audit désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seules associées de la société BMA Audit et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 16 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la Société,

- Modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Paraphe DS DS



PREMIERE DÉCISION

Les associées soussignées décident à l'unanimité de transférer le siège social du 17 rue des Palourdes 34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE au 695 avenue Robert Malthus 34470 PEROLS, et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

Les associées soussignées, en conséquence de la décision précédente, décident à l'unanimité de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« *ARTICLE 4 – Siège social*

Le siège social est fixé au 695 avenue Robert Malthus, 34470 PEROLS. »

Le reste de l'article est inchangé.

TROISIEME DÉCISION

Les associées soussignées donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent document est signé électroniquement par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

05-mars-25

Fait le

SARL BMA EXPERTS


représentée par Monsieur Jean-Yves BALDIT

Signé par :

8FF0834E78B54B0...


SAS VB-FINANCES

représentée par Monsieur Eddy VERDEAUX

DocuSigned by:

E2CA3926F338436...

SAS V-FINANCE

représentée par Monsieur Thomas VILLESSECHE

DocuSigned by:

E1E114F3C5084ED...